

FORMULAIRE DES EXIGENCES ANTI-CORRUPTION



FORMULAIRE DES EXIGENCES ANTI-CORRUPTION POUR LES FOURNISSEURS

Nom du Fournisseur :

Adresse postale :

Ville/Pays :

En tant que société responsable et participant au Global Compact des Nations Unies, CLASQUIN attend de ses fournisseurs qu'ils s'engagent et respectent le même niveau de responsabilité sociale et éthique, pour une relation commerciale de confiance.

Par la présente, le Fournisseur déclare et garantit :

- Respecter toutes les lois et réglementations relatives à l'Anti-Corruption applicables en France, notamment la loi n°2016-1692 du 09 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, en Europe ainsi que dans tout autre pays dans lequel il exerce son activité ;
- Exécuter la relation commerciale en conformité avec les réglementations internationales et le Code de Conduite CLASQUIN¹ ;
- Respecter toutes les lois relatives aux embargos, aux pays et aux personnes soumis à des restrictions et sanctions ;
- Que le Fournisseur, son Groupe, ses dirigeants et ses bénéficiaires effectifs n'ont pas, directement ou indirectement, entrepris des actions de nature à promettre, autoriser, offrir ou demander un cadeau, une invitation ou une somme d'argent, ou à exercer une influence, auprès d'une personne, privée ou publique, pour obtenir un traitement favorable ou pour obtenir des contrats, accords ou engagements.
- Faire respecter aux membres de son personnel les obligations contenues dans le présent document et fera ses meilleurs efforts pour que ses sous-traitants respectent ces obligations. A ce titre, le Fournisseur mettra en œuvre toutes les mesures et les moyens de contrôles appropriés.
- Autoriser CLASQUIN à procéder ou à faire procéder à un audit ; à ce titre, à fournir tous documents relatifs à la relation contractuelle, notamment les registres financiers et comptables, et répondre à toutes questions de la part de CLASQUIN dans le cadre de cet audit.
- Ne pas être impliqué dans des affaires de corruption (procédures judiciaires en cours) et qu'il n'existe pas de sanctions en cours ni qui auraient été prononcées, contre le Fournisseur, son Groupe, ses dirigeants ou ses bénéficiaires effectifs, par une autorité française ou étrangère.
- Informer CLASQUIN, dès qu'il en aura eu connaissance, de tout litige, enquête, sanction ou réclamation, à son encontre, de la part d'une entité gouvernementale ou d'un tiers, relatif à des faits de corruption.

Dans le cas où CLASQUIN SA ou ses filiales considèreraient de bonne foi qu'il y a non-respect des présentes obligations, CLASQUIN SA ou ses filiales seront en droit de suspendre et/ou de résilier, en tout ou partie et sans préavis, la relation commerciale avec le Fournisseur.

[Dénomination sociale de l'entreprise]

SIGNATURE ET CACHET COMMERCIAL

Nom/Prénom² _____

Fonction² _____

Date _____

¹ Disponible sur le Site internet www.clasquin.com

² Personne/fonction ayant le pouvoir d'engager la société